

## VILLE DE SHEDIAC

### RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL

DATE : LE 26 NOVEMBRE 2012  
LIEU : SALLE DU CONSEIL  
L'HEURE : 19 H

### PROCÈS-VERBAL

**PRÉSENTS :** Jacques LeBlanc, maire  
Laura Gallant, maire suppléante  
Patricia Bourque-Chevarie, conseillère  
Carmel Brun, conseillère  
Sylvie C. Boudreau, conseillère  
Roger Caissie, conseiller  
Marc Fougère, conseiller  
Germaine Gallant, conseillère  
Anita Léger-MacDonald, conseillère

**ET :** Gilles Belleau, directeur général  
Connie Bourgeois, secrétaire municipale adjointe  
Réjean Godin, directeur des finances  
Paul Boudreau, directeur de la vie communautaire  
Paul Lang, directeur du dév. économique & tourisme  
Margot Allain Bélanger, Dir. des opérations municipales  
Donald R. Cormier, chef pompier  
Corp. Denis Haché, agent du District #4 - GRC  
Trois (3) journalistes  
Cinq (5) citoyens

### 1. OUVERTURE OFFICIELLE

Le président Maire Jacques LeBlanc déclare la séance ouverte à 19 h. La réunion débute avec le chant de l'hymne national et la prière spéciale du conseil.

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**C12-212**    Proposé par :                    Laura Gallant  
                  Appuyé par :                         Carmel Brun

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec l'ajout de la présentation de M. Claude Paré et M. Camille Léger au point 4 intitulé « Présentations publiques ».

#### PROPOSITION ADOPTÉE

### 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

**C12-213**    Proposé par :                    Roger Caissie  
                  Appuyé par :                    Sylvie C. Boudreau

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 29 octobre 2012 soit accepté tel que présenté.

#### PROPOSITION ADOPTÉE

### 4. PRÉSENTATIONS PUBLIQUES/PÉTITIONS/DÉLÉGATIONS

Remise de chèques : Un chèque est remis à l'Arbre de l'espoir (2 500 \$), à l'école MFB (3 000 \$), au Vestiaire St-Joseph pour le programme Couches et lait (500 \$), à la Fondation Maurice-Léger (8 700 \$).

Présentation :

M. Claude Paré et M. Camille Léger de l'Arbre de l'espoir adressent le Conseil municipal. M. Paré débute sa présentation en remerciant le Conseil municipal pour le don accordé. Il mentionne que cette année est la 23<sup>e</sup> année de la campagne de l'Arbre de l'espoir. Il explique l'historique et les bienfaits du Centre de traitement du cancer situé à Moncton. M. Léger prend la parole. Il remercie la municipalité pour le don. Il recommande qu'un comité soit mis en place pour la région Shediac, Cap-Pelé et Beaubassin-Est afin de faire un travail d'équipe.

Le président prend l'occasion de remercier le beau travail qui est fait envers la campagne de l'Arbre de l'espoir.

Remise de cadeau – Maire LeBlanc profite de l'occasion pour remettre un cadeau à M. Alfred O'Brien en appréciation et reconnaissance des services rendus à la communauté pendant 41 ans au sein de la Brigade de pompiers bénévoles de Shediac.

Présentation de M. Ray Merriam – M. Merriam prend la parole. Il présente son rapport détaillé du Plan stratégique qu'il a préparé pour la municipalité.

Le président prend l'occasion de remercier M. Merriam pour son rapport.

## 5. LECTURE DE CORRESPONDANCE

a) Auberge Gabrièle Inn. - OBJET : Spectacle musical. Le propriétaire de l'Auberge Gabrièle organise un spectacle musical le 29 décembre prochain avec le groupe Suroît au Centre multifonctionnel. Afin d'organiser cet évènement, M. Landry demande au Conseil municipal d'acheter 100 billets au montant de 25 \$ chacun et un octroi envers le cout de location de la salle au Centre multifonctionnel. Le total des frais de location se chiffre à 750 \$.

**C12-214**    Proposé par :                    Laura Gallant  
                  Appuyé par :                        Sylvie C. Boudreau

Qu'on achète 100 billets pour un montant total de 2 500 \$ et qu'on octroie un don de 751 \$ envers la location du local au Centre multifonctionnel à l'Auberge Gabrièle pour le spectacle musical avec le groupe Suroît qui aura lieu le 29 décembre 2012 et que les fonds utilisés pour les remboursements viennent du budget Spécial du Conseil.

### PROPOSITION ADOPTÉE

b) Chambre de commerce du Grand Shediac – OBJET : Bannière au Centre multifonctionnel. Le président demande au Conseil municipal d'installer une bannière au Centre multifonctionnel afin d'être plus visible.

M. Belleau informe que la municipalité va regarder pour un lieu adéquat.

c) Chambre de commerce du Grand Shediac - OBJET: Contribution municipale. Le président demande une contribution municipale de 15 000 \$ sur une période de 15 mois, soit de janvier 2013 à mars 2014.

Il est convenu de considérer la demande lors des délibérations budgétaires 2013.

d) Club de bowling William Ling Lawn Bowling Club, 96B, rue Providence – OBJET: Demande. Les membres du club de bowling demandent à la municipalité d'entreposer leur équipement. Ils demandent également pour l'installation de toilettes portatives et un accès à de l'eau potable.

M. Paul Boudreau mentionne qu'il attend pour de l'information supplémentaire de la présidente afin de pouvoir répondre à leur demande. Le club Boulingrin n'a pas tous les détails en ce moment. M. Boudreau reviendra au Conseil municipal lorsqu'il aura les détails du Club.

e) Mme Diane Strzechowski - OBJET : Demande de remboursement ou crédit. Mme Strzechowski demande un crédit envers une salle au Centre multifonctionnel.

**C12-215**    Proposé par :                    Laura Gallant  
                  Appuyé par :                         Anita Léger-MacDonald

QU'ON propose de suivre la politique de modalités de location du Centre multifonctionnel et de ne pas rembourser le dépôt à Mme Strzechowski pour la location de la salle.

#### PROPOSITION ADOPTÉE

f) Association touristique du Sud-est : OBJET : Demande de subvention. Le président sollicite un don de 5 220 \$ de la municipalité envers l'Association touristique pour l'année 2013.

Il est convenu de considérer la demande lors des délibérations budgétaires 2013.

g) Friends of/Amis de Moncton Hospital : OBJET : Demande d'aide financière. La Fondation sollicite une contribution de la part de la Ville de Shediac.

**C12-216**    Proposé par:                         Marc Fougère  
                  Appuyé par:                         Sylvie C. Boudreau

QU'ON contribue un don de 500 \$ envers la Fondation des Amis de l'Hôpital de Moncton.

#### PROPOSITION ADOPTÉE

## **6.    RAPPORTS DES COMITÉS PERMANENTS ET SPÉCIAUX**

### **Rapports financiers**

Un rapport de la situation financière de la municipalité en date du 14 novembre est circulé à l'assemblée. Le rapport des dépenses des membres du Conseil municipal en date du 31 octobre 2012 est également distribué.

### **Services de protection**

Service d'incendie - Le rapport mensuel des statistiques pour le mois d'octobre 2012 est circulé à l'assemblée.

Service de police - Le rapport mensuel des statistiques pour le mois d'octobre 2012 est circulé à l'assemblée.

**Rapport de la CAB** - M. Paul Lang a distribué le rapport des permis de construction pour le mois d'octobre 2012. Ce rapport nous donne la comparaison des permis qui ont été émis à ce jour.

## **7. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

M. Gilles Belleau présente son rapport.

## **8. RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION D'AMÉNAGEMENT BEAUBASSIN**

### **Amendements aux arrêtés de zonage et de construction.**

Le rapport de la décision prise lors de la réunion mensuelle du 21 novembre 2012 de la Commission d'aménagement Beaubassin fut distribué aux membres du Conseil municipal.

Il est recommandé par la Commission d'aménagement Beaubassin d'envoyer un avis favorable au Conseil municipal afin de poursuivre le processus d'amendement.

La 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> lecture de l'arrêté N° Z-11-44-3Z et de l'arrêté N° 12-46 suivra dans le point 12 intitulé « Présentation et lecture des arrêtés municipaux ».

### **Amendements aux arrêtés de zonage (projet mini maison)**

Le rapport de la décision prise lors de la réunion mensuelle du 21 novembre 2012 de la Commission d'aménagement Beaubassin fut distribué aux membres du Conseil municipal.

Il est recommandé par la Commission d'aménagement Beaubassin d'envoyer un avis favorable au Conseil municipal afin de poursuivre le processus d'amendement.

La 1<sup>ière</sup> lecture de l'arrêté N° Z-11-44-4Z suivra dans le point 12 intitulé « Présentation et lecture des arrêtés municipaux ».

**9. AFFAIRES NON TERMINÉES** - aucune

**10. INTRODUCTION DES AFFAIRES NOUVELLES** - aucune

**11. DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PAR LES MEMBRES  
DU CONSEIL**

Conseillère Carmel Brun s'informe des lumières extérieures au Centre multifonctionnel. M. Paul Boudreau informe que la lumière extérieure sera réparée. La demande a été faite auprès de NB Power. Pour ce qui est de la lumière sur l'édifice, celle-ci sera installée en début d'année 2013.

**12. PRÉSENTATION ET LECTURE DES ARRÊTÉS  
MUNICIPAUX**

2<sup>e</sup> lecture de l'Arrêté N° Z-11-44-3Z

**C12-217**    Proposé par :        Marc Fougère  
                 Appuyé par :        Patricia Bourque-Chevarie

QUE la deuxième lecture de l'Arrêté N° Z-11-44-3Z, un arrêté modifiant l'Arrêté de zonage de la Ville de Shediac, soit faite par son titre et dans son intégralité.

**PROPOSITION ADOPTÉE**

Le secrétaire municipal fait la deuxième lecture de l'Arrêté N° Z-11-44-3Z par son titre et dans son intégralité.

**C12-218**    Proposé par :        Marc Fougère  
                 Appuyé par :        Laura Gallant

QU'ON accepte la deuxième lecture de l'Arrêté N° Z-11-44-3Z par son titre et dans son intégralité avec le changement à la section 12.3(b) à moins de 1.5 mètres d'une limite latérale du lot et **au moins** 3 mètres de la limite latérale opposée pour les lots n'ayant pas façade sur la rue Main.

**PROPOSITION ADOPTÉE**

3<sup>e</sup> lecture de l'Arrêté N° Z-11-44-3Z

**C12-219**    Proposé par :                    Marc Fougère  
                  Appuyé par :                        Sylvie C. Boudreau

QUE la troisième lecture de l'Arrêté N° Z-11-44-3Z, un arrêté modifiant l'Arrêté de zonage de la Ville de Shediac, soit faite par son titre.

**PROPOSITION ADOPTÉE**

Le secrétaire municipal fait la troisième lecture de l'Arrêté N° Z-11-44-3Z par son titre.

**C12-220**    Proposé par :                    Marc Fougère  
                  Appuyé par :                        Laura Gallant

QU'ON accepte la troisième lecture de l'Arrêté N° Z-11-44-3Z par son titre et l'adoption de l'arrêté No Z-11-44-3Z avec les changements ci-haut mentionnés.

**PROPOSITION ADOPTÉE**

2<sup>e</sup> lecture de l'Arrêté N° 12-46

**C12-221**    Proposé par :                    Marc Fougère  
                  Appuyé par :                        Roger Caissie

QUE la deuxième lecture de l'Arrêté N° 12-46, un arrêté modifiant l'Arrêté relatif à la construction N° 91-46 de la Ville de Shediac, soit faite par son titre et dans son intégralité.

**PROPOSITION ADOPTÉE**

Le secrétaire municipal fait la deuxième lecture de l'Arrêté N° 12-46 par son titre et dans son intégralité.

**C12-222**    Proposé par :                    Marc Fougère  
                  Appuyé par :                        Sylvie C. Boudreau

QU'ON accepte la deuxième lecture de l'Arrêté N° 12-46 par son titre et dans son intégralité.

**PROPOSITION ADOPTÉE**

3<sup>e</sup> lecture de l'Arrêté N° 12-46

**C12-223**    Proposé par :                    Marc Fougère  
                  Appuyé par :                        Laura Gallant

QU'ON accepte la troisième lecture de l'Arrêté  
N° 12-46 par son titre.

PROPOSITION ADOPTÉE

Le secrétaire municipal fait la troisième lecture de l'Arrêté N° 12-46 par son titre.

**C12-224**    Proposé par :                    Marc Fougère  
                  Appuyé par :                        Roger Caissie

QU'ON accepte la troisième lecture de l'Arrêté  
N° 12-46, un arrêté modifiant l'Arrêté relatif à la  
construction N° 91-46 de la Ville de Shediac soit  
faite par son titre et l'adoption de l'Arrêté N° 12-  
46.

PROPOSITION ADOPTÉE

1<sup>ère</sup> lecture de l'Arrêté N° Z-11-44-4Z

**C12-225**    Proposé par :                    Marc Fougère  
                  Appuyé par :                        Carmel Brun

Que la première lecture de l'Arrêté N° Z-11-44-  
4Z, un arrêté modifiant l'Arrêté de zonage de la  
Ville de Shediac, soit faite par son titre.

PROPOSITION ADOPTÉE

Le secrétaire municipal fait la première lecture de l'Arrêté N° Z-11-44-4Z par son titre.

**C12-226**    Proposé par :                    Marc Fougère  
                  Appuyé par :                        Laura Gallant



QU'ON accepte la première lecture de l'Arrêté N° Z-11-44-4Z par son titre.

### PROPOSITION ADOPTÉE

## 13. MOTIONS ET RÉOLUTIONS

### Vestiaire St-Joseph (donation)

**C12-227**    Proposé par :                    Roger Caissie  
                  Appuyé par :                         Sylvie C. Boudreau

ATTENDU QUE les responsables du Vestiaire St-Joseph ont approché la municipalité en 2011 afin d'effectuer des travaux paysagers autour de leur édifice et que le conseil avait démontré son intérêt de payer pour ces travaux;

ATTENDU QUE les responsables du Vestiaire St-Joseph ont approché trois entreprises pour effectuer les travaux et que l'entreprise le moins disant a été retenue pour faire les travaux;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la Ville accepte de faire un don au Vestiaire St-Joseph au montant de 4 700 \$ afin de rembourser les couts des travaux d'aménagement.

### PROPOSITION ADOPTÉE

### Transfert de fonds pour travaux au terrain de balle à l'école M.-F.-B.

**C12-228**    Proposé par :                    Sylvie C. Boudreau  
                  Appuyé par :                         Carmel Brun

ATTENDU QUE l'administration est d'avis que des travaux doivent être effectués pour aménager l'avant-champ du terrain de balle;

ATTENDU QUE l'administration propose que ces travaux soient entrepris en 2012;

II EST RÉSOLU QUE le montant de 8000 \$ soit pris du compte 1-27185 (Matériel et entretien des champs de balle et soccer) et que le déficit de ce

compte soit financé par le surplus prévu au compte 1-27125 (activité Planches à roulettes).

### PROPOSITION ADOPTÉE

#### Matériaux entreposés de l'ancien Hôtel Shediac

**C12-229**    Proposé par :        Carmel Brun  
                 Appuyé par :        Anita Léger-MacDonald

ATTENDU QUE les membres de l'administration et les membres du comité de développement culturel ont évalué les matériaux entreposés;

ATTENDU QUE la Ville a offert les matériaux aux développeurs du nouvel Hôtel Shediac et ceux-ci ont jugés que ces matériaux n'étaient pas utiles pour leurs besoins et décors;

ATTENDU QUE la municipalité débourse des montants pour entreposer ces matériaux et que ces fonds pourraient être alloués à d'autres fins;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'administration entreprenne le triage des matériaux et entrepose certains matériaux dans un lieu municipal pour éventuellement organiser un encan pour le public au printemps 2013 et que les matériaux non récupérables soient détruits.

### PROPOSITION ADOPTÉE

#### Annulation de réunion

**C12-230**    Proposé par :        Laura Gallant  
                 Appuyé par :        Marc Fougère

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la réunion prévue au 31 décembre 2012 soit annulée en raison des fêtes de Noël et que des réunions extraordinaires soient convoquées pour les dates du 1, 4, 11 et 12 décembre prochains, si nécessaire, dans le but d'entamer les délibérations budgétaires pour l'année 2013.

### PROPOSITION ADOPTÉE

## Paysage linguistique

**C12-231**    Proposé par :        Anita Léger-MacDonald  
                 Appuyé par :         Germaine Gallant

ATTENDU QUE la Ville de Shediac a un comité sur le paysage linguistique composé de citoyens, personnes d'affaires et membres du Conseil;

ATTENDU QUE le Conseil municipal a adopté une politique relative au paysage linguistique en mars 2012;

ATTENDU QUE le Conseil remboursera jusqu'à 40 % les couts d'enseignes qui respectent la politique;

ATTENDU QUE le comité du paysage linguistique s'est donné comme objectif d'avoir 20 enseignes modifiées ou nouvelles qui respectent la politique;

IL EST DONC RÉSOLU QUE la Ville de Shediac rembourse Domaine des Faisans pour la somme de 1 200 \$, C&U Belliveau pour la somme de 1 480 \$ ainsi que Radio Beauséjour pour la somme de 1 070 \$ et que les fonds utilisés pour les remboursements viennent du budget Spécial du Conseil.

### PROPOSITION ADOPTÉE

## Pond Hockey 2012

**C12-232**    Proposé par :        Patricia Bourque-Chevarie  
                 Appuyé par :         Sylvie C. Boudreau

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil municipal accepte le rapport financier pour l'activité du Pond Hockey 2012 et que la balance de 30 % de l'octroi (6 000 \$) en plus d'un montant de 358 \$ soit un total de 6 358 \$ soit appliqué contre la facture que la Ville a émise à l'organisme pour les salaires de ses employés ayant travaillé à l'activité.

### PROPOSITION ADOPTÉE

#### **14. NOMINATIONS AUX COMITÉS**

Le président informe les membres du Conseil qu'il va proposer un comité de planification stratégique. Il va inviter environ sept (7) membres et citoyens.

#### **15. AJOURNEMENT**

La conseillère Anita Léger-MacDonald propose l'ajournement vers les 20 h 35. La conseillère Carmel Brun appuie la motion.

---

Jacques LeBlanc, maire

---

Gilles Belleau, secrétaire municipal